



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

équipements

Question écrite n° 107783

Texte de la question

M. Pierre Morel-A-L'Huissier attire l'attention de Mme la ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur la prime à la casse des chaudières au fioul et au gaz. Il lui demande de bien vouloir lui apporter des précisions quant aux critères d'éligibilité des personnes concernées par la mesure, l'échéancier de la mise en oeuvre de la mesure ainsi que son coût prévisionnel.

Données clés

Auteur : [M. Pierre Morel-A-L'Huissier](#)

Circonscription : Lozère (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 107783

Rubrique : Énergie et carburants

Ministère interrogé : Économie, finances et industrie

Ministère attributaire : Économie, finances et commerce extérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 10 mai 2011, page 4698

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)